

# Taper sur le Centre pour l'égalité des chances, le sport de la N-VA

**POLÉMIQUE** Les nationalistes réclament la régionalisation du centre, le MR refuse

► Le Centre interfédéral pour l'égalité des chances

est dans le viseur de la nouvelle secrétaire d'Etat Zuhair Demir.

► Les jaunes s'en prennent régulièrement à l'institution.

► Décryptage.

**H**ypocrite», « polarisant », « discriminant », Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances a essuyé un déluge de critiques acerbes de la N-VA tout au long du week-end. Au point que le MR, resté coi le plus longtemps possible, a été contraint de sortir de sa réserve lundi pour recadrer le débat.

**1 Y a-t-il un problème à Unia ?**

À l'origine du positionnement de plusieurs personnalités influentes du parti nationaliste, il y a un mail interne à Unia qui a été transféré par erreur au magazine *Joods Actueel*. Dans ce courriel, un juriste néerlandophone juge, « à titre personnel », « hautement problématique » une décision de justice condamnant un manifestant pro-palestinien. Ce dernier, qui avait tenu des propos racistes ciblant les Juifs, avait écopé d'une amende et d'une peine conditionnelle de six mois. *Joods Actueel* estime qu'en refusant de se porter partie civile, Unia a préféré prendre le parti de l'agresseur que des victimes.

Dans la foulée, pas moins de six personnalités de la N-VA ont attaqué Unia, parmi lesquelles la (très) fraîchement nommée au secrétariat d'Etat de l'Égalité des chances, Zuhair Demir, et son homologue flamande Liesbeth Homans. Les critiques ont ciblé un traitement partiel et prioritaire des dossiers relatifs à l'islamophobie, au déferiment des autres (antisémitisme, discriminations sur la base de l'âge, du handicap)... Dans les colonnes du

*Standaard*, Matthias Storme et Boudewijn Bouckaert, deux administrateurs N-VA du Centre interfédéral, ont quant à eux plaidé pour sa régionalisation, estimant qu'un centre flamand permettrait de mettre l'accent sur l'émancipation plutôt que la recherche du racisme.

D'un point de vue statistique, il est légitime pour Unia de placer les questions liées à des critères « raciaux » ou religieux au premier plan de son action puisqu'elles représentaient à elles seules 57 % des dossiers entrés en 2015. À l'inverse, seuls 5 % des signalements étaient relatifs à l'âge. Il est par ailleurs notable que la majorité des publications de ces derniers mois ne concernaient pas l'islam mais le handicap. Le Centre devrait publier dans les prochaines semaines une étude affinée des cas de racisme. Ce qui permettra de se faire une idée du détail des populations visées. « Ramenés à la population concernée à l'échelle du pays, les dossiers pour islamophobie sont surreprésentés », assure d'ores et déjà le codirecteur Patrick Charlier.

« Les communautés juives nous reprochent souvent de ne pas aller en justice, tout comme le Collectif contre l'islamophobie en Belgique, comme tous les représentants de minorités susceptibles d'être discriminés, explique Patrick Charlier. En fait, nous n'allons au procès que dans 1 % des cas. Notre ligne est aussi de protéger la liberté d'expression. Certains propos peuvent être à caractère raciste mais ne pas tomber sous le coup de la loi. »

**2 A quel jeu joue la N-VA ?** Si le parti se défend d'une quelconque stratégie de communication, certains n'hésitent pas à voir dans ces multiples déclarations « une attaque calculée » du parti contre Unia. C'est le cas de Karine Lalieux, députée PS de l'opposition au fédéral, qui s'est indignée de

« jugements à l'emporte-pièce jetant l'opprobre sur le fonctionnement du Centre, surtout dans le chef d'une secrétaire d'Etat

qui n'a même pas encore rencontré les acteurs ». Chez les nationalistes, on tempore : Zuhair Demir n'a fait que répondre à des questions d'actualité en lien avec ses nouvelles fonctions, dit-on en substance. De son côté, la secrétaire d'Etat a réagi dans un long post sur Facebook. « Pourquoi défendre les salafistes et pas une fête pour les enfants ? », s'est-elle demandée, en faisant allusion à la polémique sur le Père Fouettard sur laquelle Unia s'était exprimé.

Du reste, la N-VA assume totalement ce positionnement vis-à-vis d'Unia. D'une part, le parti estime qu'il a le droit de questionner la manière dont une institution fonctionne. D'autre part, selon la N-VA, une régionalisation de cet organisme lui offrirait un fonctionnement plus efficace. Une vision défendue depuis plusieurs années : dès 2011, alors que les

négociations étaient en cours concernant la conversion du Centre fédéral en organisme interfédéral (regroupant les différentes Communautés et Régions du pays, lire ci-contre), la N-VA mettait la pression pour créer un centre flamand.

Pour le philosophe Edouard Delruelle (ULG), qui a codirigé le Centre pendant plusieurs années, « attaquer Unia, c'est du pain bénit pour les nationalistes ». Il détaille : « C'est une institution interfédérale, unitaire, qui se prononce sur des thématiques de discrimination. Autrement dit : une bataille communautaire contre un temple du politiquement correct, qui en plus ne peut pas se défendre, devoir de réserve oblige. La ficelle est tellement grosse... »

**3 A quel jeu jouent les autres partis ?** Ce week-end, les critiques politiques contre les propos de la N-VA n'ont pas

manqué, y compris dans la majorité fédérale : VLD et CD&V ont dénoncé les propos des nationalistes, même si les libéraux ont qualifié, au passage, le Centre de « polarisant ». Le MR est resté muet jusqu'à lundi dans la matinée, avant de réagir par la négative aux volontés régionalistes de la N-VA. Un « silence coupable », selon le PS. Les bleus ne sont pas de cet avis : selon eux, « il est sain dans une société démocratique que chacun puisse exprimer son point de vue. Unia est un acteur important de la société civile dont les recommandations sont toujours dignes d'intérêt. Toutefois, les partis démocratiques ont aussi le droit d'être en désaccord avec certaines prises de position ». ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT  
LORRAINE KIHLE

## LE CENTRE

### Pas de compte à rendre aux ministres

Si Zuhair Demir a bien l'Égalité des chances dans son nouveau portefeuille, elle n'est pas pour autant ministre de tutelle d'Unia. Le Centre interfédéral pour l'égalité des chances est un organe indépendant. Il ne répond qu'à son conseil d'administration, composé selon une clé de répartition des différents partis politiques représentés à la Chambre (10 sièges) et dans les entités fédérées (11). Son rapport est présenté chaque année devant les différents parlements du pays.

Cette charpente a permis au centre anciennement fédéral de conserver ses compétences après la sixième réforme de l'Etat. « Le risque avec une régionalisation c'est qu'on créerait six ou sept petits centres qui n'auraient plus le même impact, perdraient leur effet de masse », estime Edouard Delruelle, ancien codirecteur du centre.